

# 4.4

## Autoroute Ville-Marie

### Orientations générales

- Optimiser le développement du secteur afin de rétablir les liens entre le faubourg Saint-Laurent et le Vieux-Montréal
- Améliorer l'image générale du secteur et accroître la place du piéton et du cycliste



## Problématique

Construite au cours des années 1970 pour assurer une desserte rapide et efficace au Centre, l'autoroute Ville-Marie traverse un secteur hautement stratégique bordé par le Quartier international, l'arrondissement historique du Vieux-Montréal, le faubourg Saint-Laurent et le faubourg Québec. L'aménagement en tranchée d'une portion de l'autoroute occasionne une rupture dans le cadre bâti et dans le tracé de plusieurs rues nord-sud entre les rues Saint-Urbain et Sanguinet. À cet égard, les aménagements du Quartier international, qui ont permis de mettre en valeur l'un des secteurs les plus déstructurés du Centre, offrent un exemple éloquent des retombées positives générées par le recouvrement d'une portion de la même autoroute.

Le square Viger assure la continuité des rues et de la trame urbaine. Toutefois, son aménagement, entièrement fermé sur lui-même, en fait un lieu souvent perçu comme peu sécuritaire. De plus, son encadrement par l'avenue Viger et la rue Saint-Antoine, qui font office de voies de service à fort débit de circulation, le rend difficile d'accès et diminue son attrait.

Le secteur offre ainsi un environnement peu convivial où l'on retrouve plus de six hectares de terrains vacants dont le développement est vital pour l'image et la cohésion du Centre. Cet environnement contraint, entre autres, les piétons à se déplacer dans des conditions souvent inconfortables. Le tunnel peu attrayant aménagé pour relier la station de métro Champ-de-Mars à la rue Saint-Antoine en offre un bon exemple. L'aménagement d'une bande cyclable bidirectionnelle à même le trottoir ouest de la rue Berri contribue d'ailleurs à cet inconfort. En outre, cette bande cyclable n'assure pas une visibilité adéquate des cyclistes depuis l'avenue Viger et la rue Saint-Antoine.

### Balises d'aménagement

- 1 Viser le recouvrement de l'autoroute Ville-Marie, entre les rues Saint-Urbain et Sanguinet, et le développement immobilier de cet espace ainsi que des sites adjacents.
- 2 Rétablir la continuité de certaines rues nord-sud, entre l'avenue Viger et la rue Saint-Antoine.
- 3 Poursuivre la mise en valeur du Quartier international, de la Cité administrative, du faubourg Saint-Laurent et du faubourg Québec.
- 4 Réaménager le square Viger afin d'améliorer sa relation avec le milieu avoisinant et d'accroître sa visibilité depuis les rues adjacentes.
- 5 Réaménager l'avenue Viger et la rue Saint-Antoine pour offrir davantage de confort aux piétons (encadrement, aménagement, sécurité).
- 6 Éliminer le tunnel piéton entre la station de métro Champ-de-Mars et la rue Saint-Antoine.
- 7 Revoir la configuration de la piste cyclable de la rue Berri de manière à accroître la sécurité pour ses usagers.